

L'AG du CODEP s'est déroulée dans la salle multimodale d'USSEL de 9H00 à 12H30. Le CRB était représenté par Lucette et Daniel Géry, Yvette Dheure et Philippe Tilly auxquels s'ajoutent Claude Dheure, Pascal Desmoineaux et Nicole Masson également membres du bureau CODEP ainsi que Daniel Pezet (membre du CODEP et du COREG) (total 8).



De gauche à droite en tribune : Mr Landais (FFVELO), Fessenmeyer, Pezet (COREG), Mme Eymard, Mr Arfeuillère maire d'Ussel et Mr Manet.

L'assemblée est ouverte par la présidente du CODEP, madame Arlette Eymard, qui présente ses vœux et félicite nos deux médaillés de bronze de la jeunesse et des sports, Michelle Braz et Claude Dheure. Ensuite la parole est donnée aux invités (voir photo) qui se présentent et résument leurs actions et leurs objectifs qui sont en phase avec ceux du CODEP.

Le contenu des différents exposés reprend exactement le document préparatoire (en PJ).

De tout ce qui a été dit nous retiendrons que la fédération (et ses clubs) doit être imaginative et proactive pour **attirer de nouveaux adhérents, en particulier des jeunes**. Des actions dans les écoles (savoir rouler à vélo) qui sont entreprises et appréciées se heurtent toutefois à des guerres de chapelle (motivées par la concurrence entre les « sachants » comme Génération Vélo facturant leurs prestations à la hauteur de leur ego et les bénévoles de la FFVELO dont la compétence pourtant avérée est mise en doute à chaque occasion et doit être prouvée à maintes reprises qui facturent leurs prestations à prix coûtant). **La responsabilité des clubs repose sur le référent jeune** qui est le président du club et/ou une personne désignée.

Globalement, le nombre de clubs diminue et en Nouvelle Aquitaine, le nombre de licenciés a baissé de 10% en quatre ans. Les randonnées proposés par les clubs diminuent également (259 en 2023 contre 270 en 2022).

Le département soutient activement la **base VTT de Sédières** (15 000 € par an) qui poursuit son développement et offre de nouveaux vélos VAE pour répondre à une forte demande du public. Des boîtes ou armoires de consigne seront installés pour déposer ses affaires pendant l'activité VTT et des points de recharge VAE et d'entretien de base seront également proposés à partir de cette année. Par ailleurs la commission VTT du COREG travaille beaucoup avec les communautés de communes et les propriétaires privés pour tracer de nouveaux parcours.

Les circuits VTT de la base de Sédières sont à présent référencés sur le site <https://veloenfrance.fr>.

En termes de sécurité un rappel a été fait sur l'application **SURICATE** qui ressemble à l'application **Brive en poche** et qui permet de signaler les désordres sur les infrastructures que vous pouvez rencontrer en pratiquant le vélo. En 2023, le COREG a enregistré 111 déclarations d'accidents et 5 décès.

Le VTT se développe mais une nouvelle activité est en plein essor : le **Gravel** ou vélo de chemins qui s'apparente au VTT sans les aspects techniques (rochers, sauts, etc.). En octobre prochain (du 24 au 26 et le 27) se tiendra un grand rassemblement Gravel au lac du Causse, le Gravel Test Tour organisé par la revue Vélo Vert pour tester différents modèles de machine et de matériel de bivouac. Le club VTT Aventure a pris en compte cette affaire.

Il est demandé aux club d'encourager les féminines à participer aux évènements créés par le CODEP pour elles. Elles sont encore trop peu nombreuses.

De même la commission route et séjours regrette le faible (voire nul) nombre de participants corréziens aux activités « dépayantes » organisées par le CODEP. De la discussion est ressorti le fait que les séjours longs, traditionnellement organisés chaque année par les clubs, impactent le budget des cyclos qui n'ont pas les moyens de multiplier les « voyages » et les coûts associés.

